

Réunion du 7 janvier 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Frédéric BIERRY

N° CP/2013/57 - Insertion professionnelle - 4513
Avenant à la convention de mise en oeuvre de l'Aide
personnalisée de retour à l'emploi (APRE)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve la révision du règlement d'attribution de l'Aide personnalisée de retour à l'emploi (APRE) départementale, conformément au document joint en annexe 1 au rapport
- valide la liste des concentrateurs habilités par le Département à valider les prescriptions, jointe en annexe 2 au rapport.

Elle approuve par ailleurs l'avenant n° 2 à la convention d'orientation portant mise en œuvre de l'APRE, adoptée par délibération n° CP/2010/677 du 4 octobre 2010 et révisée par délibération n° CP/2012/662 du 3 septembre 2012, avenant ayant pour objet d'annexer à la convention le règlement révisé ainsi que la nouvelle liste des concentrateurs, et autorise son président à signer cet avenant au nom du Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130107-74046-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 18/01/13